

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
haute-chaudiere@bape.gouv.qc.ca

[PAR COURRIEL]

Nantes, le 29 janvier 2025

Objet : Appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière

Monsieur le Président de la commission,

À titre de Directeur Général chez Lafontaine et fils, je souhaite vous partager notre appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière. Lafontaine et fils est une entreprise fondée en 1977 qui œuvre dans le domaine du Génie Civil. Fort d'une équipe de 60 employés, nous sommes fiers de participer à l'amélioration des infrastructures dans notre communauté. Depuis plusieurs années nous réalisons des projets d'infrastructures institutionnel, commercial et industriel dans notre région.

Selon nous, ce projet respecte pleinement les réalités de notre région. Il permettra d'ailleurs une diversification économique importante pour nos entreprises. Par cette lettre nous souhaitons donc vous faire part du fort engagement des promoteurs envers les fournisseurs québécois.

Comme vous pouvez le constater dans la documentation du projet, le parc éolien de la Haute-Chaudière prévoit l'installation de 20 éoliennes, d'un poste électrique, d'un réseau de câbles souterrains, d'un bâtiment de service, ainsi que de mâts de mesure de vent permanents. Une fois en service, il sera en mesure de produire suffisamment d'électricité pour alimenter environ 18 700 foyers québécois. Sa réalisation, en partenariat égalitaire entre la compagnie EDF et la MRC du Granit, nécessitera un investissement de plus de 400 millions de dollars et créera près de 150 emplois durant la phase de construction.

Pour notre entreprise, ce parc éolien constitue donc une opportunité exceptionnelle qui, en plus de contribuer activement à la transition énergétique du Québec, génèrera également des retombées économiques importantes pour les entreprises d'ici. Un projet de cette envergure, propose un calendrier de travaux qui occupe la période hivernale habituellement faiblement achalandé pour notre industrie dans notre région. Ce projet apportera donc de belles opportunités financières pour nos employés ainsi que nos partenaires d'affaire locaux. Nous pourrions d'ailleurs utiliser ces retombées pour développer nos entreprises ainsi que l'expertise québécoise dans le secteur énergétique.

Je suis donc fermement convaincu de l'importance du projet éolien de Haute-Chaudière et je tiens à réitérer notre soutien à celui-ci.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la commission, mes salutations cordiales.

Frédéric Durand (Directeur Général - Vice-Président chez Lafontaine et fils inc.)

